

# RÉSERVOIR DE STOCKAGE POUR CHAUFFE-EAU INSTANTANÉS

## DIRECTIVES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

**Pour les appareils de marque FlowThru®**

**Veillez lire attentivement ces directives avant de commencer.**

### TABLE DES MATIÈRES

I) Introduction .....	3
II) Prévention et sécurité .....	3
III) Installation .....	3
IV) Fonctionnement .....	6
V) Entretien .....	6
Garantie .....	9

**VEUILLEZ CONSERVER LES PRÉSENTES DIRECTIVES DANS UN ENDROIT SÛR AFIN DE POUVOIR LES CONSULTER ULTÉRIEUREMENT**



### **⚠ AVERTISSEMENT:**

Une installation, un réglage, une modification, une réparation ou un entretien inadéquat peut occasionner des blessures ou des dommages matériels. Consultez le présent manuel. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements additionnels, appelez un installateur qualifié, un centre de service licencié ou votre fournisseur de service d'électricité.

### **⚠ POUR VOTRE SÉCURITÉ**

- Ne pas ranger ni utiliser de l'essence ou d'autres liquides ou vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.
- L'installation et l'entretien doivent être effectués par un installateur qualifié, un centre de service licencié ou votre fournisseur d'électricité.

### **⚠ AVERTISSEMENT:**

Tout manquement aux présentes directives peut causer un incendie ou une explosion pouvant se traduire par des dommages matériels, des blessures ou la mort.



### **AIDE-MÉMOIRE D'INSTALLATION**

Enregistrez ici les données-clés concernant votre garantie pour consultation ultérieure et un service rapide:

Installé par / Vendeur		
Date d'installation	Localisation du disjoncteur ou du fusible	
Modèle	Numéro de série	
Débit pompe circulatrice	Puissance chaudière/chauffe-eau BTU/h	
Volts	P.S.I.	Gal. amér.

## I) INTRODUCTION

Nous vous remercions de vous être procuré ce réservoir de stockage de marque FlowThru®. Une fois bien installé et entretenu régulièrement, il vous procurera satisfaction pendant plusieurs années.

La garantie de ce réservoir de stockage ne sera valide que s'il est installé, utilisé et entretenu selon les présentes instructions. Le fabricant du réservoir de stockage ne pourra être tenu responsable de toute blessure ou dommage matériel résultant de tout manquement aux instructions.

**IMPORTANT:** Veuillez lire attentivement et vous assurer de comprendre ces instructions avant d'installer ou d'utiliser le réservoir de stockage.

### Description

La gamme de réservoirs de stockage FlowThru®, a été conçue afin de fournir de l'eau chaude potable pour un usage domestique. Pour ce faire, un tel réservoir doit être installé en combinaison avec une chaudière ou un chauffe-eau à chauffage instantané. Le réservoir est équipé d'un thermostat réglable. Ce thermostat est pré-câblé et prêt à être branché à une pompe circulatrice (non fournie). Ce réservoir n'est pas conforme à la norme ASME. Il ne devrait pas être utilisé dans les applications où cette norme est requise. La gamme de réservoirs de stockage FlowThru® a été spécifiquement conçue afin de maximiser l'efficacité des chauffe-eau instantanés et des systèmes de chaudière à serpentin. À capacité égale, ces systèmes ont l'avantage de produire une plus grande capacité d'eau chaude que les chauffe-eau électriques ou au gaz conventionnels. Veuillez installer un robinet-mélangeur sur à l'orifice de sortie d'eau chaude (non inclus).

## II) PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

### Limiteur de pression et température

Afin de prévenir les surpressions et la surchauffe, installez un dispositif de protection contre les surpressions et la surchauffe, en conformité avec les codes locaux. Ce dispositif devrait au minimum être équivalent à une soupape de sûreté température et pression (T&P), et homologué selon la norme "**Standard For Relief Valves For Hot Water Supply Systems, ANSI Z21.22/CSA 4.4**". La pression nominale maximale indiquée sur cette soupape de sûreté T&P ne doit pas dépasser la pression de service maximale du réservoir de stockage. La soupape de sûreté T&P doit être dimensionnée en fonction de la puissance de chauffe totale du système. On doit installer une soupape de sûreté T&P sur le réservoir même si la chaudière ou le chauffe-eau instantané auquel il est relié en comporte une aussi. Posez la soupape de sûreté T&P dans l'ouverture prévue à cette fin sur le réservoir de stockage ou à un autre endroit approuvé. Prévoyez un tuyau d'écoulement de façon à ce que l'eau expulsée le soit à une distance de moins de 150mm (6 po) au-dessus d'un plancher de charpente, et à l'écart de tout dispositif électrique sous tension. L'extrémité libre du tuyau d'écoulement doit se terminer au-dessus d'un drain d'évacuation de capacité suffisante situé à l'abri du gel. La portion comprise entre la soupape de sûreté et son orifice sur le réservoir ne doit jamais être filetée, bloquée ou bouchée, ni comporter de robinetterie.

## III) INSTALLATION

### AVERTISSEMENT

#### Risque de charge lourde

**Au moins deux personnes sont requises pour déplacer et installer ce réservoir de stockage. La non-observance de la présente directive peut causer une blessure au dos ou d'autres blessures.**

### Codes locaux

Ce réservoir de stockage doit être installé en stricte conformité avec les directives du présent manuel ainsi qu'avec tous les codes locaux.

### Emplacement

Le réservoir de stockage doit être installé dans un endroit non-encombré et sec, le plus près possible de la source de chauffage de l'eau et le plus près possible du centre du réseau d'alimentation en eau. Il faut prévoir des distances de dégagement suffisantes afin que l'appareil soit facile d'accès lors des travaux d'entretien ou de réparation. Le réservoir de stockage et les canalisations l'alimentant doivent être installés dans un emplacement situé à l'abri du gel. N'installez pas le réservoir de stockage à l'extérieur ou à la merci des intempéries. Il est essentiel d'installer l'appareil à proximité d'un drain d'évacuation de capacité suffisante et situé à l'abri du gel (voir Figure 1).

### IMPORTANT

Ce réservoir de stockage doit être installé en stricte conformité avec les directives du présent manuel ainsi qu'avec celles des codes locaux électrique, du gaz et du bâtiment. Il est possible que les raccords, les canalisations ou le réservoir lui-même se mettent à fuir. IL EST AINSI IMPÉRATIF que le réservoir de stockage soit installé de manière à ce que toute fuite émanant du réservoir lui-même ou de toute canalisation d'eau qui y est raccordé, soit acheminée vers un drain d'évacuation de capacité suffisante, de telle sorte qu'il ne puisse survenir de dommage au bâtiment, aux meubles, aux revêtements de sol, à l'environnement immédiat, aux étages situés plus bas ou à toute autre propriété pouvant être endommagée par l'eau. Cette directive est particulièrement importante lorsque le réservoir est installé dans un édifice multi-étagé, sur un sol fini ou sur du tapis. GSW N'ASSUMERA AUCUNE RESPONSABILITÉ relative aux dommages directs ou indirects, y compris la perte d'un bien, causé par une fuite d'eau du réservoir, de la soupape de sûreté température et pression ou de tout raccord. Dans la mesure du possible, choisissez un emplacement situé environ au centre du réseau d'alimentation en eau. Quel que soit l'emplacement choisi, il est suggéré de placer un bac d'égouttement approprié sous le réservoir de stockage. Le bac devrait pouvoir laisser s'accumuler une quantité d'eau MAXIMALE de 45mm (1-3/4 po) et avoir une largeur et une longueur supérieure d'au moins 50mm (2 po) au diamètre du réservoir de stockage. Un conduit adéquat, raccordé convenablement à un drain d'évacuation de capacité suffisante, devra être prévu pour ce bac.

## Pompe circulatrice

Une pompe circulatrice n'est pas incluse. N'utilisez qu'un modèle en fonte de bronze alimenté à 110/120 volts, 60 Hz. Il faut installer la pompe en conformité avec les directives de son fabricant et selon les pratiques normales de plomberie. Dimensionnez la pompe circulatrice en fonction des pertes de charge à travers la chaudière à serpentin ou le chauffe-eau instantané et des pertes de charges du circuit de recirculation d'eau.

## Dimensionnement du système d'alimentation en eau chaude

La température de l'eau chaude est déterminée par le point de consigne sélectionné sur le chauffe-eau instantané ou la chaudière l'alimentant. Étant données la contenance limitée du réservoir de stockage ainsi que la puissance maximale de la chaudière à serpentin ou du chauffe-eau instantané, il est possible qu'une grande et soudaine demande en eau chaude dépasse la capacité du système, ce qui entraînera la diminution de la température de l'eau livrée par celui-ci.

## Raccordements de plomberie



### AVERTISSEMENT

Toutes les canalisations et les composantes raccordées au réservoir de stockage doivent être fabriquées d'un matériau convenable pour l'acheminement d'eau potable. Il ne faut ajouter aucun produit chimique TOXIQUE (p. ex.: ceux utilisés pour les chaudières) dans le réservoir de stockage.

Il est recommandé de suivre le schéma de montage de la Figure 2 lorsque le réservoir de stockage est raccordé à un chauffe-eau instantané à régulation automatique de la température. De même, il est aussi recommandé de régler la température de consigne de ce chauffe-eau instantané à au moins 11°C (20°F) de plus que la température de consigne du thermostat du réservoir de stockage. En ce qui concerne le raccordement du réservoir de

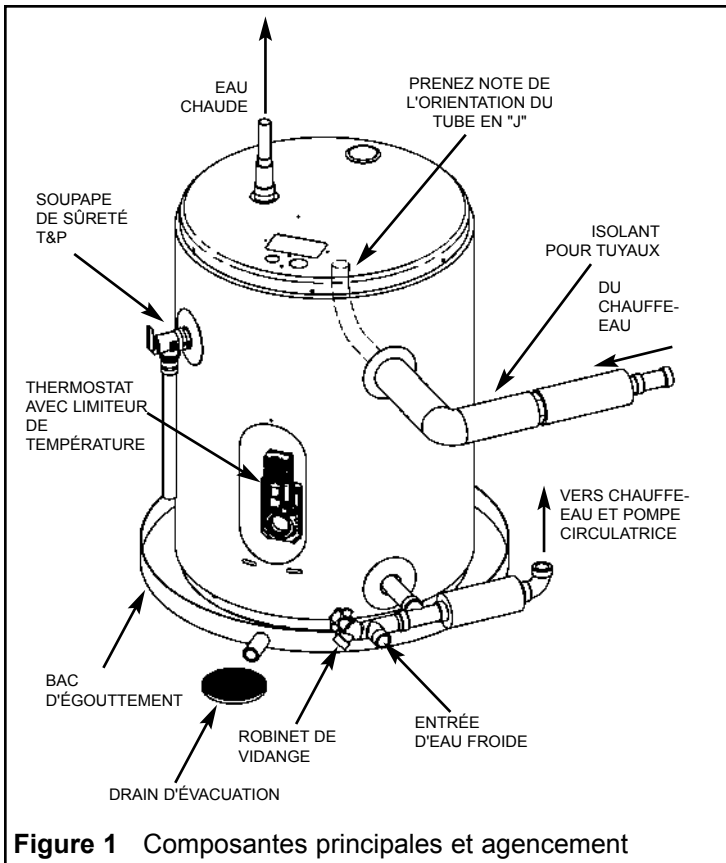


Figure 1 Composantes principales et agencement

## Important

Ne jamais chauffer les raccords d'entrée ou de sortie d'eau, parce qu'ils contiennent des manchons non métalliques. La chaleur les ferait fondre.

stockage à une chaudière, il est recommandé de suivre le schéma de montage de la Figure 3. Dans une telle installation, où seul le différentiel de température entre l'entrée et la sortie de la chaudière est contrôlé, il est nécessaire de réchauffer l'eau froide qui s'amène dans le système avec de l'eau chaude provenant du réservoir de stockage. Veuillez contacter votre fournisseur local de produits de plomberie pour tout conseil concernant l'installation du réservoir de stockage dans une configuration différente (source de chaleur ou système de régulation) de celles proposées dans le présent manuel.

1. Assurez-vous que le réservoir de stockage soit au niveau avant de débiter l'installation.
2. Raccordez la pompe circulatrice à la boucle de chauffage à l'aide de tuyaux en cuivre de 19 mm (3/4 po), tel qu'illustré.
3. Si la source de chaleur du système est une chaudière, passez à l'étape 4. Si vous avez recours à un chauffe-eau instantané à régulation automatique de la température comme source de chaleur, raccordez le raccord combiné robinet de vidange/entrée d'eau à l'une des deux extrémités libres d'un raccord en té, lui-même raccordé au raccord inférieur du réservoir de stockage. Une fois le raccord combiné installé, vous pourrez raccorder la canalisation d'alimentation en eau froide du système au raccord combiné

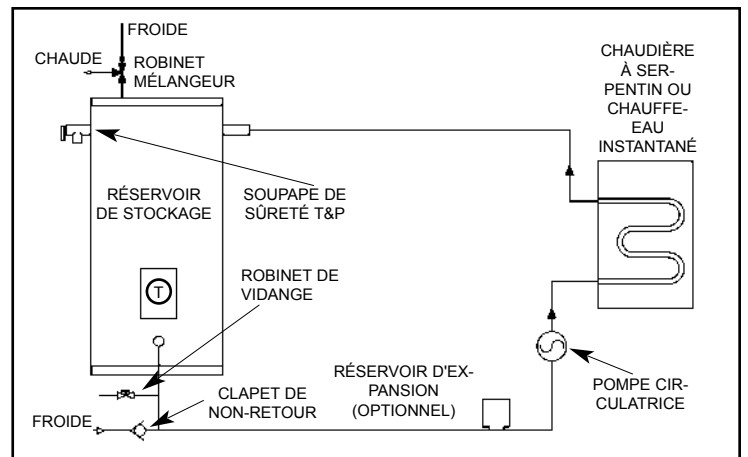


Figure 2 Un seul réservoir raccordé à un chauffe-eau instantané à régulation automatique de la température

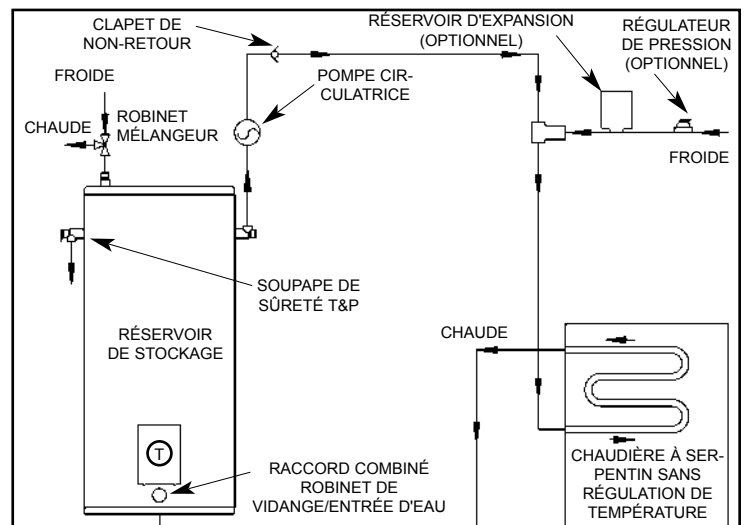


Figure 3 Un seul réservoir raccordé à une chaudière à serpentin sans régulation automatique de la température

robinet de vidange/entrée d'eau. Par la suite, procédez à l'installation d'une pompe circulaire sur la canalisation d'alimentation du chauffe-eau instantané et raccordez cette canalisation à la seconde extrémité libre du raccord en té. Enfin, raccordez la canalisation de retour provenant du chauffe-eau instantané au raccord supérieur du réservoir de stockage (voir Figure 2). Passez à l'étape 5.

4. Dans le cas d'un raccordement à une chaudière, vissez le raccord combiné robinet de vidange/entrée d'eau sur le raccord inférieur du réservoir de stockage. Par la suite, raccordez l'orifice d'entrée du raccord combiné robinet de vidange/entrée d'eau, à la sortie d'eau chaude de la chaudière. Dans une telle configuration, il faudra raccorder, à l'aide d'un té, la canalisation d'alimentation en eau froide du système et la canalisation provenant du réservoir de stockage (sur laquelle se trouvera la pompe circulaire), à la canalisation d'entrée de la chaudière. Enfin, installez la pompe circulaire sur la canalisation provenant du raccord latéral supérieur du réservoir de stockage (voir Figure 3).
5. Assurez-vous d'installer la pompe circulaire dans la bonne direction. Si la pompe circulaire n'est pas munie d'un dispositif interne antiretour, veuillez ajouter un clapet de non-retour sur la portion de canalisation située après la pompe.
6. Veuillez ensuite procéder à l'installation d'un robinet-mélangeur à l'orifice de sortie d'eau chaude supérieur du réservoir de stockage. Assurez-vous que ce soit bel et bien l'orifice de sortie du robinet-mélangeur qui soit raccordé à la canalisation d'alimentation en eau chaude qui alimente la résidence. Raccordez l'orifice d'alimentation en eau froide du robinet-mélangeur à la canalisation en eau froide du système. C'est sur cette dernière (la canalisation d'alimentation en eau froide du système, que vous devez installer un robinet d'arrêt). Les robinets-mélangeurs ne fonctionnent pas correctement lorsqu'il existe une différence de pression trop élevée entre leurs deux orifices d'entrée (chaud et froid). En de telles circonstances, la température de l'eau tempérée fournie à la canalisation d'alimentation en eau chaude de la résidence sera notablement réduite. Afin de diminuer ce différentiel de pression, jouez avec l'ouverture du robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide du système de chauffage d'eau chaude. Veuillez régler la température de mélange du robinet-mélangeur à 49°C (120°F) afin d'éliminer les risques d'ébullition.
7. Il est possible d'installer un clapet de non-retour sur la canalisation d'alimentation en eau froide raccordée au té qui est lui-même raccordé à la base du chauffe-eau.

**NOTE:** Un clapet de non retour est souvent bruyant et peut entraîner une baisse de la pression de distribution. Il faut installer des clapets de non-retour dans les systèmes comportant plus d'un réservoir de stockage afin d'empêcher que la pompe circulaire ne fasse circuler l'eau entre les réservoirs. Cela présenterait un risque de surchauffe.

8. Le recours à un régulateur de pression est optionnel mais recommandé lorsque la pression d'alimentation en eau froide est supérieure à 80 lb/po2. Une pression d'alimentation de 45 à 60 lb/po2 réduira la possibilité que ne survienne un phénomène d'expansion thermique caractérisé par des décharges de la soupape de sûreté T&P.
9. Un compteur d'eau contient parfois un clapet de non-retour, ou un autre mécanisme anti-retour d'eau ou un réducteur de pression. Ces composantes créent un système "fermé". Lors du cycle de chauffage, l'eau subit une expansion volumétrique thermique, ce qui engendre une hausse de la pression dans le réseau d'alimentation en eau. Une soupape de sûreté température et pression (T&P) doit être installée

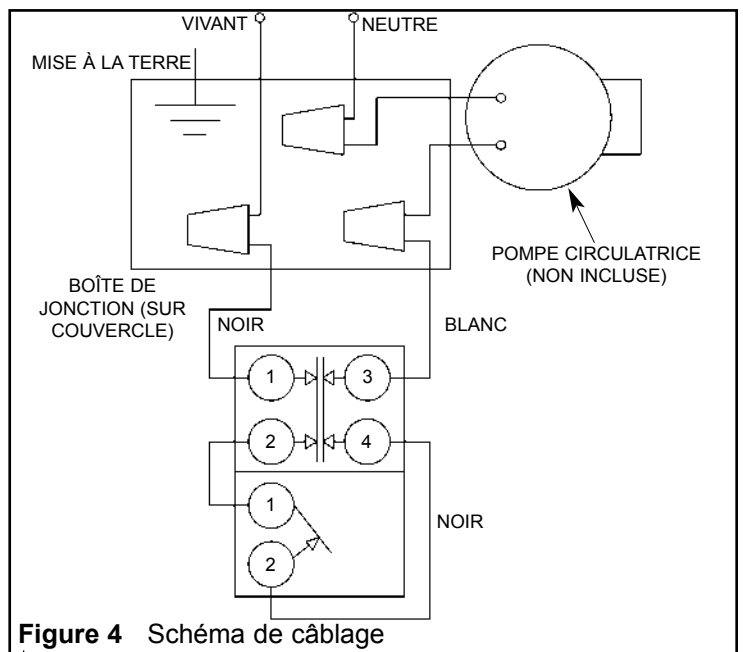
(150 lb/po2 max.) Consultez la rubrique précédente. Une décharge occasionnelle par la soupape de sûreté T&P est parfois le résultat d'un phénomène d'expansion thermique dans un système d'alimentation fermé. Afin de prévenir de telles décharges, ce qui pourrait aussi entraîner l'accumulation de calcaire sur le siège de la soupape de sûreté T&P, veuillez installer un réservoir d'expansion thermique sur le circuit de recirculation d'eau chaude, comme illustré à la Figure 2 et 3.

10. Certains codes locaux exigent l'installation d'un reniflard. Un tel dispositif permet à de l'air pénétrer dans le système d'eau chaude, ce qui empêche qu'une baisse de pression du système d'alimentation en eau froide ne vide le réservoir d'eau chaude. Conformez-vous aux exigences de tout code local.

## Branchements électriques

Les branchements électriques doivent être effectués en conformité avec tout code local ou, en l'absence de normes locales, en conformité avec la première partie du "**Code canadien de l'électricité CSA (C22.1)**", ou le "**National Electrical Code, (NFPA 70)**", selon votre localisation.

1. Branchez un conducteur d'alimentation 110/120 volts, 60 Hz dans la boîte de jonction située sur le dessus du réservoir.
2. Raccordez la pompe circulaire en série avec le thermostat, tel qu'illustré à la Figure 4.
3. Le réservoir doit être mis à la terre en branchant le fil de mise à la terre du panneau électrique à la vis de mise à terre verte située dans la boîte de jonction.
4. Le thermostat a une charge nominale de courant inductif de 7 Ampère (FLA) à 120 VCA. Ne dépassez pas cette valeur.
5. Ne pas installer ni connecter d'éléments chauffants à ce réservoir de stockage.



**Figure 4** Schéma de câblage

## Remplissage

**NOTE:** Soyez attentif aux fuites d'eau lors du remplissage. Empêchez l'isolant du réservoir de stockage d'entrer en contact avec de l'eau. Cela pourrait causer des défauts électriques ou réduire l'efficacité de l'isolant.

1. Afin d'assurer que le réservoir se remplisse complètement d'eau, il faut ouvrir un robinet d'eau chaude alimenté par le réservoir et qui est situé à bonne distance de celui-ci. Cela permettra de purger l'air du réseau.

2. Assurez-vous que le robinet de vidange du réservoir de stockage soit bien fermé.
3. Ouvrez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide afin de remplir le réservoir et toutes les canalisations. On pourra conclure que le réservoir est plein d'eau lorsqu'un jet d'eau ininterrompu et sans bulles d'air commencera à s'écouler du robinet d'eau chaude.
4. Fermez le robinet d'eau chaude. Assurez-vous qu'il n'y ait pas de fuites dans tout le système, bouchez les fuites le cas échéant et réinspeztez.
5. Branchez un boyau au robinet de vidange du réservoir de stockage et dirigez l'autre extrémité du boyau dans un drain d'évacuation de capacité suffisante. Ouvrez le robinet de vidange et laissez l'eau couler afin de rincer le système de tout corps étranger qui aurait pu y pénétrer. Lorsque le rinçage est terminé, fermez le robinet de vidange et débranchez le boyau.

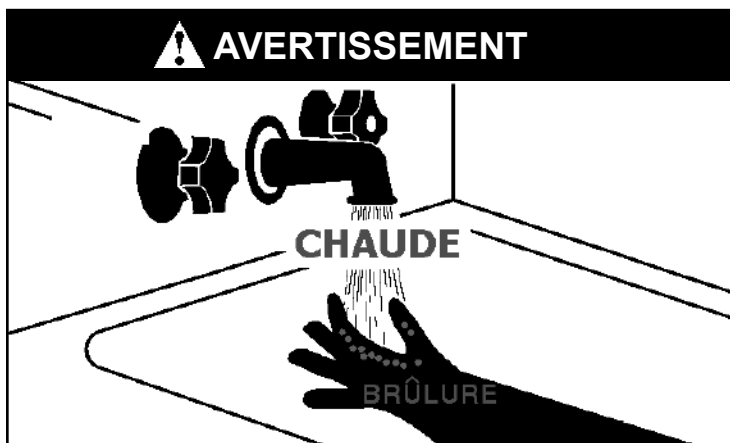
## IV) FONCTIONNEMENT

1. Suivez les directives d'installation et d'utilisation de la chaudière ou du chauffe-eau instantané.
2. Remplissez le réservoir de stockage tel que spécifié à la rubrique "Remplissage".
3. La chaudière ou le chauffe-eau instantané devraient être réglés à une température au moins 11°C (20°F) plus élevée que la température de consigne du réservoir de stockage.
4. Réalimentez en électricité et assurez-vous du fonctionnement adéquat de la chaudière ou du chauffe-eau instantané, et du réservoir de stockage.

### Réglage de la température

Les thermostats sont réglés en usine à 140°F (60°C). Les thermostats fonctionnent de façon automatique. Les thermostats peuvent être ajustés pour fournir de l'eau plus froide ou plus chaude.

Pour modifier la température de consigne du chauffe-eau:



De l'eau chauffée à plus de 52°C (125°F) peut causer de graves brûlures instantanément ou la mort par ébouillantage.

Les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées présentent un risque plus élevé d'ébouillantage.

Consultez les directives du présent manuel avant de régler la température de consigne du réservoir de stockage.

Vérifiez la température de l'eau avant de vous baigner ou de vous doucher.

Des robinets mélangeurs, qui permettent de contrôler la température de l'eau, sont disponibles. Consultez le manuel.

1. Coupez l'alimentation en électricité du réservoir.
2. Enlevez le couvercle d'accès et l'isolant.
3. Assurez-vous de l'absence de tension électrique aux bornes 1 et 3 du limiteur de température à l'aide d'un voltmètre.
4. Réglez le thermostat à la température désirée.
5. Remettez l'isolant bien en place. Remettez en place les couvercles d'accès.
6. Réalimentez le réservoir en électricité.

### **AVERTISSEMENT:** **Risque d'ébouillantage**

Il y a un danger latent d'ébouillantage si le point de consigne sélectionné est trop élevé.

La sélection d'une température de consigne supérieure à 49°C (120°F) à l'aide du cadran du thermostat augmente le risque d'ébouillantage. De l'eau chaude peut causer de graves brûlures en:

1,5 seconde à .....	66°C (150°F)
3 secondes à .....	60°C (140°F)
20 secondes à .....	54° (130°F)

### Réglage initial de la température

1. Assurez-vous que la température de consigne du chauffe-eau instantané à régulation automatique de la température soit au moins 11°C (20°F) plus élevée que celle du réservoir de stockage.
2. Si à la fin d'un cycle de chauffage la pompe circulatrice continue à fonctionner, veuillez réduire la température de consigne du thermostat du réservoir de stockage jusqu'au niveau où la pompe s'arrêtera. La pompe doit s'arrêter entre deux cycles.

### Limiteur de température

Pour des raisons de sécurité, ce chauffe-eau est muni d'un limiteur de température qui coupe le courant électrique lorsque l'eau atteint une température excessive. Ce disjoncteur doit être réenclenché manuellement.

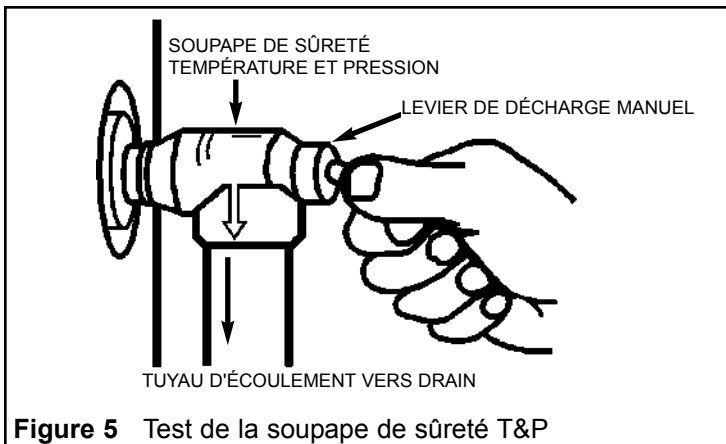
## V) ENTRETIEN

### Soupape de sûreté T&P (Température et Pression)

#### **AVERTISSEMENT** MISE EN GARDE

L'eau évacuée est très chaude. Assurez-vous que l'eau ne vous éclaboussera pas ni ne causera des dommages aux environs du réservoir.

Déclenchez manuellement la soupape de sûreté T&P au moins une fois par année afin de vous assurer de son fonctionnement normal. Afin de prévenir tout dommage causé par l'eau, la soupape de sûreté T&P doit être branchée à un tuyau d'écoulement et l'extrémité libre du tuyau d'écoulement doit se terminer au-dessus d'un drain d'évacuation de capacité suffisante. **Tout en vous éloignant le plus loin possible de l'extrémité du tuyau d'écoulement de la soupape de sûreté T&P (l'eau expulsée pourrait être très chaude), soulevez lentement et laissez revenir à sa position initiale le levier de la soupape de sûreté T&P (voir Figure 5), afin de provoquer une décharge d'eau et refermer la soupape.** Si, à la suite du test, la soupape ne se referme pas complètement et continue à couler, fermez immédiatement le robinet d'arrêt situé sur le tuyau d'alimentation en eau



**Figure 5** Test de la soupape de sûreté T&P

froide du réservoir de stockage ainsi que son alimentation électrique et communiquez avec un technicien d'entretien qualifié.

## Drainage et rinçage

Il est recommandé de drainer et de rincer le réservoir de stockage tous les six (6) mois afin de retirer les sédiments qui pourraient s'accumuler lors de son fonctionnement normal. Il faut également vidanger le réservoir de stockage après une longue période d'inutilisation. Veuillez suivre les étapes suivantes afin de drainer le réservoir:

1. Coupez l'alimentation en électricité du réservoir.
2. Fermez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide.
3. Ouvrez un robinet d'eau chaude alimenté par le réservoir et situé à proximité.
4. Branchez un boyau au robinet de vidange et dirigez l'autre extrémité du boyau dans un drain d'évacuation de capacité suffisante.
5. Ouvrez le robinet de vidange du réservoir et laissez s'écouler tout le contenu du réservoir.

### **MISE EN GARDE**

**L'eau de vidange pourrait être très chaude!** Le boyau de vidange doit avoir une température nominale d'utilisation d'au moins 93°C (200°F). Si le boyau de vidange n'est pas conçu pour soutenir de telles températures, ouvrez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide ainsi qu'un robinet d'eau chaude situé à proximité jusqu'à ce que l'eau dans le réservoir ne soit plus chaude. Fermez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide et reprenez la procédure de vidange.

6. Ouvrez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide et rincez aussi longtemps que nécessaire pour éliminer les sédiments et autres particules présentes dans le système. Fermez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide lorsque l'eau sera redevenue claire.
7. Effectuez toutes les réparations nécessaires.
8. Refermez le robinet de vidange, débranchez le boyau et remplissez le réservoir (consultez la rubrique "Remplissage"). Si le chauffe-eau doit demeurer inutilisé pour une longue période de temps, il est recommandé de laisser le robinet de vidange du chauffe-eau ouvert.
9. Réalimentez le réservoir en électricité.

## Odeurs/Anode sacrificielle

Le réservoir de stockage est muni d'une barre d'anode en magnésium qui se dissoudra lentement au fil du temps afin de protéger et allonger la durée de vie du réservoir. En fonction de la

### **MISE EN GARDE**

Du gaz hydrogène peut être généré dans les canalisations d'eau chaude alimentées par tout réservoir de stockage, lorsque le réseau d'alimentation en eau chaude est inutilisé pour une longue période (habituellement deux (2) semaines et plus). **Le gaz hydrogène est extrêmement inflammable et peut s'enflammer lorsque exposé à une étincelle ou à une flamme.** Afin de réduire les risques de blessures dans ces conditions particulières, il est recommandé d'ouvrir le robinet d'eau chaude de la cuisine pendant plusieurs minutes avant d'utiliser tout appareil électrique connecté au réseau d'alimentation en eau chaude. Soyez prudent en ouvrant le robinet. Lorsque du gaz hydrogène est présent dans les canalisations, un gargouillement inhabituel et des éclaboussures peuvent se produire, comme il arrive souvent lorsque de l'air est entraîné par de l'eau. Ne pas fumer ni approcher une source de chaleur ou une flamme à proximité du robinet, lorsque vous l'ouvrirez.

composition de l'eau, la barre d'anode pourrait réagir avec l'eau. Un des commentaires les plus fréquents en relation avec la barre d'anode est le développement d'une odeur "d'oeufs pourris", qui est le résultat d'une réaction entre le soufre contenu dans la source d'eau et l'hydrogène généré par l'anode. **Ne retirez pas la barre d'anode du réservoir, cela annulera toute garantie, déclarée ou implicite.** Le remplacement de cette anode par une anode en aluminium pourrait réduire les problèmes d'odeurs sans toutefois les éliminer. Afin d'éliminer complètement le problème d'odeur, il est parfois nécessaire d'installer sur le système d'alimentation en eau, de l'équipement de filtration fabriqué par une compagnie spécialisée dans le traitement de l'eau. De l'eau adoucie artificiellement est très corrosive parce qu'elle libère des ions sodium tout en éliminant les ions calcium et magnésium contenus dans l'eau. L'utilisation d'un adoucisseur d'eau peut réduire la durée de vie du réservoir du chauffe-eau. La barre d'anode doit être inspectée régulièrement. Elle devra être remplacée si elle est dissoute à plus de 50%.

## Entretien de l'anode sacrificielle

1. Coupez l'alimentation en électricité du réservoir.
2. Fermez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide.
3. Ouvrez un robinet d'eau chaude situé à proximité afin de dépressuriser le réservoir.
4. Branchez un boyau au robinet de vidange du chauffe-eau et drainez environ 22 litres d'eau (6 gal. amér.), tel que spécifié à la rubrique "Drainage et rinçage".
5. Utilisez une clé à tuyau pour enlever la barre d'anode. Sa surface pourrait être rugueuse, trouée ou crevassée mais cela est normal. Si l'anode a un diamètre de moins de 6mm (1/4 po) ou si son coeur en acier est exposé, elle devra être remplacée.
6. Utilisez du Teflon™ ou un composé de scellement pour filets compatible pour un usage avec l'eau potable et insérez la nouvelle barre d'anode.
7. Ouvrez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide ainsi qu'un robinet d'eau chaude situé à proximité afin de purger le réseau de l'air qu'il contient, tel qu'expliqué à la rubrique "Remplissage".
8. Assurez-vous qu'il n'y ait pas de fuites, bouchez les fuites le cas échéant et réinspectez.
9. Réalimentez le réservoir en électricité.

Cette page est intentionnellement vide. Nous vous invitons à l'utiliser pour noter les détails de l'installation.



## GARANTIE LIMITÉE

Pour le code de garantie, se référer au préfixe du numéro de série sur l'étiquette signalétique.

Code de garantie: P R S T U V W Y  
Années de garantie: 3 5 6 7 8 9 10 12

### CHAUFFE-EAU RÉSIDENTIEL DE TYPE RÉSERVOIR D'EMMAGASINAGE POUR INSTALLATION DANS UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE

#### A. QUI EST COUVERT.

GSW WATER HEATING ET LEURS FOURNISSEURS, (communément appelé Fabricant ou Manufacturier) octroie une garantie au tout premier client-acheteur seulement (nommé ci-après "Propriétaire") du chauffe-eau, à l'intérieur du continent nord-américain soit les États-Unis ou le Canada ou, de leurs territoires, pourvu que la personne demeure de façon continue à la résidence unifamiliale dans laquelle le chauffe-eau est originellement installé pour la période spécifiée ci-dessous. Cette garantie est non transférable. Cette garantie est réduite à un an si le chauffe-eau est utilisé pour une application commerciale ou industrielle ou si le chauffe-eau alimente plus d'une unité unifamiliale. Les clients doivent garder la preuve d'achat du point de vente pour valider le droit de couverture de la garantie.

#### B. QUAND L'UNITÉ EST COUVERTE.

Le chauffe-eau est garanti seulement s'il est installé, mis en fonction et entretenu suivant les directives inscrites dans le document accompagnant le chauffe-eau. Le chauffe-eau est/devra être installé de telle manière à ce que, s'il y a occurrence d'une fuite du réservoir ou d'un raccordement, l'écoulement qui en résulterait n'endommagerait pas les lieux où l'unité serait installée. La soupape de protection contre la température et pression doit être raccordée à un tuyau permettant l'écoulement au drain le plus proche pour éviter tout dommage dans le cas où l'ouverture de la soupape serait enclenchée. Veuillez vous référer au manuel accompagnant le chauffe-eau pour les directives détaillées et réviser les schémas du manuel.

#### C. CE QUE LE FABRICANT FERA ET LA PÉRIODE DE COUVERTURE.

1. **Le réservoir interne.** Si le réservoir interne fuit durant la période de garantie inscrite dans le tableau situé en haut de cette page, celle-ci suivant la date initiale de mise en fonction de l'unité, le Fabricant fournira un nouveau chauffe-eau de modèle comparable de sa fabrication. Dans les cas où les règles de standard de l'industrie seraient modifiées ou si le produit était amélioré ou en désuétude, ce qui empêcherait la restitution sous garantie du Fabricant par un produit identique, le Propriétaire se ferait offrir un remplacement de capacité comparable; toutefois, la valeur additionnelle sera chargée au propriétaire pour l'(les) item(s) qui a(ont) été incorporé(s) avec le nouveau chauffe-eau par le Fabricant. Un numéro de préautorisation doit être émis du Fabricant avant d'effectuer le remplacement du chauffe-eau. Cette garantie se limite à un remplacement de chauffe-eau à l'endroit de l'installation d'origine.
2. **Pièce composante.** Durant la première année, si une(des) composante(s) outre le réservoir interne est(sont) jugée(s) défectueuse(s) dans son(leur) matériel ou sa(leur) confection par le Fabricant, ce dernier offrira au Propriétaire le remplacement de la (des) pièce(s) défectueuse(s). Cette garantie se limite à un remplacement de composante pour chaque pièce originale.
3. **Retour des pièces composantes défectueuses du chauffe-eau.** Le Fabricant se réserve le droit d'examiner toutes présumées défectuosités du chauffe-eau et ce sera l'obligation du propriétaire de retourner le chauffe-eau ou la(les) pièce(s) composante(s) au Fabricant. (Voir paragraphe D.5).
  - a. Lorsqu'un chauffe-eau est retourné, il doit inclure toutes les pièces composantes et l'étiquette de la plaque signalétique.
  - b. Lorsque la(les) pièce(s) est(sont) retournée(s), chacune doit être étiquetée et identifiée par le numéro du modèle et de série du chauffe-eau ainsi que la date d'achat et celle de l'installation.
  - c. AUCUNE DES GARANTIES N'EST APPLIQUÉE AU-DELÀ DE CELLE DÉCRITE PAR LA PRÉSENTE. CETTE GARANTIE FORMELLE AGIT, LORSQUE PERMISE CONFORMÉMENT À LA LOI, EN TANT QUE SUBSTITUTION. ELLE EXCLUT ET REMPLACE TOUS AUTRES CONDITIONS, GARANTIES, ASSURANCES, REPRÉSENTATIONS, OBLIGATIONS OU ENGAGEMENTS DE LA PART DU FABRICANT QUELQUE SOIT LA NATURE OU LA SORTIE, FORMELLE OU IMPLICITE, QU'ELLE PROVIENNE (D'UN CONTRAT, CONDUITE, DÉCLARATION, DROIT ÉCRIT, NÉGLIGENCE, PRINCIPES ÉTABLIS DU FABRICANT SUR LA RESPONSABILITÉ, ACTION EN JUSTICE OU AUTRES) PRENANT EN CONSIDÉRATION L'UNITÉ OU SA CAPACITÉ À EXÉCUTER DES TÂCHES DÉTERMINÉES, SA QUALITÉ MARCHANDE, L'INSTALLATION, LA MISE EN MARCHÉ, LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT. LE FABRICANT DE DÉSENGAGE FORMELLEMENT DE TOUTES GARANTIES TACITES. TOUTE INDEMNITÉ VERSÉE PAR LE FABRICANT NE SERA EN AUCUN CAS SUPÉRIEURE À LA VALEUR DE LA PIÈCE OU DU CHAUFFE-EAU DÉFECTUEUX.

#### D. CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA GARANTIE.

1. L'unité ne doit pas être installée à un endroit qui peut être endommagé par une fuite d'eau. Des dispositions doivent être prises pour diriger toute fuite d'eau s'échappant de l'unité vers une tuyauterie opérationnelle & adéquate pour le drainage. Vu que toutes unités sont prédestinées à couler éventuellement, vous devez vous protéger contre tous dommages potentiels que peut causer l'eau. Le Fabricant n'acceptera aucune responsabilité pour les dommages, ni pour pertes immatérielles ou d'accèssoires, ni pour autres dommages qui y sont rattachés incommodes pour le Propriétaire ou une tierce partie.
2. Le Fabricant ne peut être tenu responsable sous cette garantie et cette garantie sera annulée si l'un des événements suivants se produit:
  - a. Le chauffe-eau ou n'importe quelles pièces composantes serait(aient) sujet(s) à un mauvais usage, altération ou négligence; ou
  - b. Le chauffe-eau n'as pas été installé suivant les directives des codes de plomberie et/ou de la Régie du bâtiment et/ou règlementations, soit dans l'application ou l'absence de celle-ci, avec la dernière édition au code émis pour installation d'appareils au gaz naturel et propane liquide et/ou du Code électrique canadien; ou

- c. Le chauffe-eau n'a pas été installé, mis en marche et entretenu suivant les directives du Fabricant; ou
  - d. Le chauffe-eau ou n'importe quelles pièces composantes faillit (irent) suite à une mise en marche de l'unité lorsque le réservoir est vide ou partiellement vide (tel qu'un élément qui serait brûlé à la présence de l'air dans le réservoir); ou
  - e. Le chauffe-eau ou n'importe quelles pièces composantes aurait(aient) été submergé(s) dans l'eau; ou
  - f. Le chauffe-eau est exposé à des conditions atmosphériques hautement corrosives. Aucune exception à la garantie ne sera accordée avec limites à ce qui a attrait aux unités exposées aux produits tels les sels, produits chimiques, gaz d'échappement, produits polluants ou contaminants; ou
  - g. Le chauffe-eau n'est pas alimenté continuellement avec de l'eau potable; ou
  - h. Le remplacement du chauffe-eau est demandé en raison du bruit, goût de l'eau, odeur, coloration de l'eau ou rouille; ou
  - i. Le chauffe-eau en fonction est réglé à une température excédante celle du réglage maximal du thermostat et/ou du dispositif de contrôle de limite supérieure fourni par le Fabricant ou, la pression interne du réservoir est supérieure à celle indiquée sur la plaque signalétique du réservoir; ou
  - j. Le chauffe-eau est en fonction sans une anode fonctionnelle; ou
  - k. Le chauffe-eau est alimenté d'une eau déionisée; ou
  - l. Le chauffe-eau est retiré de l'emplacement de l'installation d'origine; ou
  - m. Le chauffe-eau est installé à l'extérieur (ce chauffe-eau est conçu pour une installation intérieure); ou
  - n. Le chauffe-eau est converti ou en tentative d'être converti d'un voltage ou wattage à un autre, s'il s'agit d'un chauffe-eau électrique, ou d'un type de gaz à un autre s'il s'agit d'un chauffe-eau au gaz; ou
  - o. Le chauffe-eau n'a pas été démarré avec le calibre préfixé en usine pour la puissance et le combustible qui a été conçu pour cette unité; ou
  - p. Le chauffe-eau ou n'importe quelles pièces composantes s'avère(ent) défectueux(euses) à cause d'un dépôt de sédiments; ou
  - q. Le chauffe-eau n'est pas installé avec une soupape de sécurité pour température et pression adéquatement opérationnelle, certifiée selon la norme ANSI Z21.22/CSA "Réglementations visant les soupapes de sécurité pour les systèmes d'approvisionnement en eau chaude"; ou
  - r. Le chauffe-eau ou n'importe quelles pièces composantes s'avère(ent) défectueux(euses) à cause de feu, inondation, foudre, ou toute autre catastrophe naturelle ou autre éventualité au-delà de la vigilance du Fabricant; ou
  - s. Le chauffe-eau est installé dans un circuit hydraulique fermé sans dispositif adéquat pour contrer l'expansion thermique.
3. Sauf si spécifiquement prohibé par une loi en vigueur, le Propriétaire et non le Fabricant, est tenu responsable et devra s'acquitter des frais de main-d'œuvre ou autres dépenses encourues pour le retrait, la réparation ou le remplacement du chauffe-eau ou toutes autres pièces composantes présumées défectueuses ou toutes dépenses pour remédier à toute défectuosité dans le produit. Cesdits frais peuvent inclure, mais ne peuvent être nécessairement limités à:
- a. Tous les frais de transport, d'expédition, de manutention et de livraison pour faire parvenir un nouveau chauffe-eau ou une(des) pièce(s) de remplacement au Propriétaire.
  - b. Tous les frais nécessaires ou ceux accompagnant le retrait du chauffe-eau défectueux ou une(des) pièce(s) composante(s) défectueuse(s) et l'installation du nouveau chauffe-eau ou pièce(s) composante(s).
  - c. Tout matériel requis pour compléter, et/ou permis requis pour effectuer l'installation d'un nouveau chauffe-eau ou pièce(s) composante(s), et
  - d. Tous les frais nécessaires ou ceux accompagnant le retour du chauffe-eau défectueux ou une(des) pièce(s) à l'endroit désigné par le Fabricant.
4. Les termes de cette garantie limitée ne peuvent être modifiés par qui que ce soit, même si cette personne dit agir en tant que représentant ou se dit agir au nom du Fabricant.
- E. DE QUELLE FAÇON LE PROPRIÉTAIRE INITIAL PEUT FAIRE UNE REQUÊTE SOUS GARANTIE.
- 1. Le propriétaire peut soumettre la requête pour réclamation relative à la garantie directement au Département de service du Fabricant. Le Propriétaire devrait soumettre sa demande de réclamation directement au Département de service du Fabricant, à l'adresse ou numéro de téléphone inscrit ci-dessous et le Fabricant prendra les mesures afin de donner suite à cette demande de réclamation.
  - 2. Lorsqu'une enquête ou requête est soumise, prenez soins d'y inclure le numéro de catalogue du chauffe-eau ainsi que le numéro du modèle et de série, la date de l'installation et le lieu de l'installation.

Les obligations de cette garantie et du Fabricant seront interprétées et déterminées en conformité avec les lois en vigueur des deux juridictions; soit celles de la province d'Ontario et du Canada. Cette garantie n'influencera pas les droits légaux spécifiques d'un consommateur sur la loi applicable, sauf dans le cas où de telles lois soient annulées ou remplacées, et les dispositions qui en résultent soient engagées à être amendées à l'ampleur nécessaire. La non mise en application n'importe quelle disposition, en tout ou en partie, de ce certificat n'affectera en rien les dispositions résiduelles. La réparation et/ou le remplacement, qu'il s'agisse d'une(des) pièce(s) ou de l'unité, est le seul et unique recours possible contre le Fabricant.

GSW Water Heating  
 599, rue Hill Ouest  
 Fergus, ON Canada N1M 2X1  
 Si vous avez des questions  
 Communiquez avec nous par courriel à: [techsupport@gsw-wh.com](mailto:techsupport@gsw-wh.com) ou  
 Visitez nos sites Web: [www.gsw-wh.com](http://www.gsw-wh.com) ou  
[www.johnwoodwaterheaters.com](http://www.johnwoodwaterheaters.com) ou  
 Communiquer avec notre département du service technique au  
 1-888-GSW-TECH (479-8324)